

VD_GERICHTE ZQ20.040726 vom 8. April 2021

VD Tribunal cantonal, 2021-04-08, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_ZQ20.040726

FR: VD_GERICHTE ZQ20.040726 du 8 avril 2021

IT: VD_GERICHTE ZQ20.040726 del 8 aprile 2021

Erwägungen

E. 5

a) Compte comme mois de cotisation chaque mois civil entier durant lequel l'assuré est tenu de cotiser (art. 11 al. 1 OACI [ordonnance fédérale du 31 août 1983 sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité ; RS 837.02]). Les périodes

- 12 - de cotisation qui n'atteignent pas un mois civil entier sont additionnées, trente jours étant réputés constituer un mois de cotisation (art. 11 al. 2 OACI). Il est possible de cumuler des périodes de cotisation au sens de l'art. 13 al. 1 LACI, des périodes assimilées à des périodes de cotisation au sens de l'art. 13 al. 2 LACI, ainsi que des périodes pour lesquelles l'assuré a touché une indemnité de vacances (art. 11 al. 3 OACI). Pour la conversion d'une journée de travail, on utilise le facteur 1,4 (soit cinq jours ouvrables pour sept jours civils ; cf. ATF 122 V 249 consid. 2c ; TF 8C_645/2015 du 3 juillet 2015 consid. 1.1). b) En l'espèce, la période de cotisation à comptabiliser en lien avec la période d'emploi réalisée par le recourant au service de l'entreprise [...] Ltd s'étend du 1er juin 2019 au 31 mai 2020, soit douze mois complets, de sorte que l'assuré peut justifier d'une période de cotisation suffisante.

E. 6

a) En définitive, le recours, bien-fondé, doit être admis et la décision sur opposition litigieuse annulée, sous suite de renvoi à l'intimée pour examen des autres conditions du droit à l'indemnité de chômage, prévues à l'art. 8 al. 1 LACI. b) Il n'est pas perçu de frais de justice, la procédure étant gratuite (cf. art. 61 let. a LPGA), ni alloué de dépens, le recourant n'étant pas représenté par un mandataire professionnel (cf. art. 61 let. g LPGA).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.